



FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES

DEPARTEMENT : INDRE ET LOIRE

Date de l'examen : Lieu de l'examen :

Melle <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>	Nom :	Prénom :
Date de Naissance :				Age :
✉ :				
☎ :		📱 :		
@ : <i>Email obligatoire pour la convocation à l'examen</i>				
N° de Licence (de la saison en cours) :				
Nom du Club :			N° du Club :	
GRADE PRESENTE <i>Mettre une croix dans la case correspondante</i>				Points de bonification des stages effectués par les experts fédéraux
	1^{er} Dan	2^{ème} Dan	Style	Points de Bonification stages :
Karaté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 point <input type="checkbox"/>
Karaté Jitsu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 points <input type="checkbox"/>
				3 points <input type="checkbox"/>
VOIE TRADITIONNELLE : <input type="checkbox"/>		VOIE COMPETITION : Combat <input type="checkbox"/> Kata <input type="checkbox"/>		

Date d'obtention	
Ceinture marron	Date :
1 ^{er} Dan	Date :

Unités de valeur déjà obtenues et dates d'obtention dans le grade présenté			
UV 1 : Kihon	Date :	UV 4 : K.I.K/I.K	Date :
UV 2 : Kata	Date :	UV 5 : J.I.K	Date :
UV 3 : Bunkaï	Date :	UV 6 : Ju Kumlite	Date :

Signature du Candidat :

IMPORTANT : Le dossier de candidature est à renvoyer **30 jours avant la date de passage** à :

- Frédéric Marion, 2 Rue du Grand Aireau 37230 Fondettes** avec les éléments suivants :
- La fiche d'inscription ci-dessus remplie par le candidat,
- Un chèque d'un montant de **50 €** à l'ordre du CD37 Karaté,

A présenter le jour de l'examen :

- L'autorisation parentale pour les mineurs,
- Le passeport dûment rempli (grades et certificat médical)
- AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE**
- TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENVOYE**

Divers :

- En cas de désistement, le droit d'inscription sera remboursé et les frais de dossier gardés par le département.
- L'ensemble des examens se déroulera à Huis Clos, seul 1 professeur par club est autorisé sur présentation de sa carte d'enseignant.
- Horaires de passage seront indiqués sur votre convocation